

CRITERES D'ELIGIBILITE**EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION****Pour les éleveurs de cheptel reproducteur de palmipèdes ET les entreprises de sélection-accoupage**

L'Excédent brut d'exploitation (EBE) doit concerner uniquement :

- l'activité de production de cheptel reproducteur de palmipèdes

ou

- l'activité sélection et/ou accoupage de l'activité volaille couvrant les espèces définies dans l'arrêté du 09 février 2016

	1er janvier au 31 mai 2015 (A)	1er janvier au 31 mai 2016 (B)	montant différentiel (A-B)	Variation % [(B-A)/A]*100
EBE			€	%

LOCALISATION DE L'ENTREPRISE

le siège de mon entreprise est en zone de restriction*

un ou plusieurs établissements hors siège est/sont en zone de restriction*

dans la commune : _____ Code postal : _____

dans la commune : _____ Code postal : _____

dans la commune : _____ Code postal : _____

mon entreprise n'est pas en zone de restriction* (**remplir les données liées au chiffres d'affaires ci-dessous**)

* Conformément à l'arrêté du 9 février 2016 déterminant des dispositions de lutte complémentaires contre l'influenza aviaire hautement pathogène suite à la détection de la maladie sur le territoire français

CHIFFRE D'AFFAIRES POUR LES ENTREPRISES HORS ZONE DE RESTRICTION

Si votre entreprise n'est pas située en zone de restriction, remplir les données ci-dessous :

	Montant (en €)	% Chiffre d'Affaires HT/Total
A- Chiffre d'affaires HT total du dernier exercice comptable clos avant le 1 ^{er} janvier 2016 de l'activité sélection-accoupage pour les espèces éligibles		
B – Chiffre d'affaires CA HT du dernier exercice comptable clos avant le 1 ^{er} janvier 2016 de l'activité sélection-accoupage à l'exportation avec des pays tiers ayant pris des mesures de fermeture motivées par l'influenza aviaire selon les conditions prévues à la décision INTV-GECRI-2016-34 du 23 juin 2016		
C – Chiffre d'affaires CA HT du dernier exercice comptable clos avant le 1 ^{er} janvier 2016 de l'activité sélection-accoupage avec la zone de restriction pour les espèces éligibles.		
(B+C)/A		

Certification comptable OBLIGATOIRE

Sous peine d'irrecevabilité de la demande

Nom du centre comptable et du comptable responsable : _____

J'atteste sur l'honneur de la sincérité des éléments renseignés ci-dessus, calculés conformément à la méthode présentée en page 3 du présent formulaire

Date, signature et cachet du centre comptable :

DETERMINATION DE L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION SELECTION ACCOUVAGE (EN EUROS)

Pour les charges et produits non directement affectables à l'activité, le taux d'affectation permet de calculer les charges indirectes correspondantes à l'activité sélection accoupage ou élevage de cheptel reproducteur de palmipèdes. Il correspond au pourcentage de chiffre d'affaires de l'activité sélection-accoupage ou élevage de cheptel reproducteur de palmipèdes par rapport au chiffre d'affaires total de l'entreprise. Le calcul des charges de personnel devra faire apparaître la déduction du dispositif d'activité partielle, lorsque celui ci est mis en œuvre.

référence liasse fiscale	N° compte	
FC	707-7097	Ventes activité sélection accoupage
FF + FI	70-709	Production vendue activité sélection accoupage
FL		Chiffre d'affaires sélection accoupage
FM	713	Production stockée sélection accoupage
FN	72	Production immobilisée sélection accoupage
FQ	74	Subvention exploitation
		directement liés à l'activité selection /accoupage non affectables et à retenir au prorata du CA = A x B %
		A= charges totales indirectes
		B= taux affectation = CA sélection accoupage/ CA Total entreprise
FP	791	Transfert de charges liées à activité sélection accoupage
		remboursement assurances
		dégrèvement impôts
		autres
		TOTAL PRODUITS EXPLOITATION
FS	607-608-6097	Achats marchandises
FT	6037	Variation stock marchandises
FU	601 à 606	Achats mat premières et approvisionnements
FV	6031-6032-609	Variation stock achats mat premières et approvisionnements
FW	61-62	Autres achats externes
		directement liés à l'activité selection /accoupage non affectables et à retenir au prorata du CA = A x B %
		A= charges totales indirectes
		B= taux affectation = CA sélection accoupage /CA Total entreprise
FX	63	Impôts et taxes
		directement liés à l'activité selection /accoupage non affectables et à retenir au prorata du CA = A x B %
		A= charges totales indirectes
		B= taux affectation = CA sélection accoupage /CA Total entreprise
FY+FZ	64	Frais de personnel(NB 1)
		directement liés à l'activité selection /accoupage non affectables et à retenir au prorata du CA = A x B %
		A= charges totales indirectes
		B= taux affectation = CA sélection accoupage /CA Total entreprise
		TOTAL CHARGES EXPLOITATION

Ces paramètres doivent être calculés sur les périodes 01/01/2015-31/05/2015 et 01/01/2016-31/05/2016.

L'EBE = total produits- total charges.

NB : Il doit être tenu compte de la déduction de l'activité partielle

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné (nom et prénom) : _____

Demande à bénéficiaire de l'indemnisation consécutive à l'épizootie d'influenza aviaire et ses conséquences économiques.

- **Atteste sur l'honneur :**
 - avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité,
 - l'exactitude des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes,
 - avoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgriMer INTV-GECRI-2016-34 du 23 juin 2016
 - être à jour de mes obligations fiscales et sociales,
 - n'avoir fait qu'une seule demande d'aide par SIREN dans le cadre de cette mesure,
 - avoir pris connaissance des conditions de remboursement de l'aide en cas de non respect des dispositions de la décision en vigueur,
 - que mon entreprise ne fait pas l'objet d'une injonction de récupération non exécutée, émise dans une décision antérieure de la Commission déclarant des aides illégales et incompatibles avec le marché intérieur.
 - que mon entreprise n'est pas en difficulté au sens des points 26 et 35 des Lignes directrices de l'Union européenne concernant les aides d'État dans les secteurs agricole et forestier, notamment qu'elle ne soit pas en procédure collective sauf si la présente procédure collective a été causée par l'épizootie d'influenza aviaire conformément aux Lignes directrices sus-citées.
 - dans le cas des éleveurs de cheptel de reproducteur de palmipèdes, de n'avoir pas reçu d'indemnités compensatrices par mon couvoir sous quelque forme que ce soit.
- **M'engage à :**
 - à fournir à la DRAAF les documents nécessaires à l'instruction de mon dossier,
 - autoriser mon centre comptable et mes éventuels partenaires commerciaux à communiquer à l'administration tous les éléments nécessaires à l'étude et au contrôle éventuel de mon dossier,
 - conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 exercices fiscaux à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire,
 - accepter et faciliter les contrôles,
 - rembourser tout montant qui serait déclaré indu suite à contrôle administratif à posteriori ou contrôle sur place, avec application d'intérêts,

Fait à _____, le _____ (obligatoire)

Signature du demandeur (représentant légal de la société ou tous les associés dans le cas des GAEC)

MENTIONS LEGALES

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et en particulier ses articles 39 et 40, s'applique à cette publication et me donne droit d'accès et de rectification pour les données me concernant, en m'adressant à la direction gestionnaire. L'article 441-6 du code pénal puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète.

LISTES DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A JOINDRE A LA PRESENTE DEMANDE

Je joins à la présente demande les pièces justificatives dont je coche la case correspondante ci-dessous.

Pièces	Pièce jointe
Relevé d'identité bancaire ou IBAN au nom de la structure demandeuse	<input type="checkbox"/>